

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne peux pas faire grand-chose pour répondre à la première question du député s'il refuse de se servir de son intelligence et de voir la réalité. Les chiffres sont là. Ils montrent que nous avons connu une expansion beaucoup plus importante de la main-d'œuvre active au Canada qu'aux États-Unis l'année dernière. Je demande au député d'examiner les chiffres. Il devrait pouvoir les comprendre, même s'il refuse de réfléchir suffisamment pour voir ce que cela veut dire que d'avoir une expansion plus importante de la main-d'œuvre au Canada qu'aux États-Unis.

• (1120)

Pour ce qui est de la deuxième question, je tiens à lui signaler que nous avons effectivement pris des mesures pour stimuler l'économie au Canada. En réalité, le déficit lui-même montre que le gouvernement injecte beaucoup plus d'argent dans l'économie qu'il n'en retire.

Nous avons annoncé un certain nombre de mesures, surtout l'année dernière, qui nous permettent maintenant de favoriser la création d'emplois dans le secteur privé grâce à des encouragements fiscaux pour environ 2.4 milliards de dollars. Nous ajoutons aussi sensiblement aux infrastructures du gouvernement en faisant de nouvelles mises de fonds pour stimuler la construction et l'activité dans l'industrie du bâtiment.

Je rappelle au député que le gouvernement fédéral dépensera cette année plus de un milliard de dollars dans le cadre de projets spéciaux de relance. Nous avons aussi constitué une caisse de 1.3 milliard de dollars cette année pour aider les jeunes Canadiens qui connaissent des taux de chômage plus élevés que les autres groupes de travailleurs à l'heure actuelle.

* * *

LE LOGEMENT

LE PROGRAMME DE PROTECTION DES TAUX HYPOTHÉCAIRES

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Peu importe comment le ministre des Finances analyse la situation, le taux de chômage au Canada est de 11.3 p. 100 et il continue à augmenter, tandis que le taux de chômage aux États-Unis est de 7.8 p. 100 et baisse toujours.

Monsieur le Président, je voudrais revenir sur une question que j'ai posée au ministre dans le courant de la semaine à propos des taux d'intérêt hypothécaires. Il a prétendu que le Programme de protection des taux hypothécaires allait mettre les propriétaires de maison à l'abri des majorations excessives de taux. Comme la Chambre et le pays le savent, mais comme l'ignore le ministre des Finances, ce programme protégera les Canadiens quand ils renouvelleront leur hypothèque dans trois ou quatre ans d'ici. Que fait le ministre aujourd'hui contre la hausse des taux d'intérêt hypothécaires qui va paralyser le secteur de la construction et empêcher les Canadiens d'acheter des maisons?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député affirme que le taux de chômage, qui est de 11.3 p. 100, poursuit sa montée. Il doit avoir des chiffres que personne d'autre ne possède au Canada. Je lui conseille d'attendre les chiffres de Statistique Canada le mois prochain. Il pourrait avoir des surprises. Que dira-t-il si le chômage est

en régression le mois prochain? Le taux élevé de 11.3 p. 100 me désole et m'inquiète, mais le député n'aide pas la situation et il prouve qu'il ne l'envisage pas avec objectivité quand il affirme que le chômage est à la hausse. Rien ne prouve qu'il en soit ainsi. Je m'attends même que nous constatons le mouvement contraire la prochaine fois que les chiffres seront publiés.

Quant au Programme de protection des taux hypothécaires, comme le député le sait, il va s'appliquer au moment du renouvellement de l'hypothèque. Il va être très efficace. Il a l'approbation de toutes les parties concernées, y compris les secteurs de l'habitation et de la construction, et l'Association des consommateurs canadiens. J'espère que mon collègue va appuyer la mesure quand la Chambre en sera saisie.

Dans l'immédiat, la hausse des taux hypothécaires d'un demi-point est regrettable. Mais elle n'autorise pas mon collègue à conclure qu'elle va paralyser la construction domiciliaire, pas plus qu'une baisse d'un demi-point n'y déclencherait soudainement un formidable boom. Ces mouvements sont plutôt restreints et j'ai bon espoir qu'ils ne prendront pas plus d'ampleur.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA SITUATION DES TRAVAILLEURS ÂGÉS SANS EMPLOI

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il doit avoir reçu une lettre du Conseil canadien de développement social dans laquelle celui-ci signale que les travailleurs âgés, et surtout les chefs de famille d'âge adulte, sont les plus durement touchés par le chômage à long terme. Il s'agit de ceux qui sont sans emploi depuis plus d'un an. En effet, le nombre de sans-emploi dans ce groupe a plus que doublé ces dernières années.

La plupart des programmes de création d'emplois du gouvernement s'adressent aux jeunes travailleurs et le groupe dont je parle en est exclu en raison de son âge. En outre, ces personnes ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage et elles sont littéralement dans une situation désespérée. Dans ce cas, pourquoi le gouvernement ne prête-t-il pas davantage attention à la situation des travailleurs âgés sans emploi, surtout lorsqu'on sait que leur nombre a fortement augmenté depuis un ou deux ans?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, l'honorable député se plaint maintenant que nous venons trop en aide aux jeunes travailleurs par rapport aux travailleurs qui sont plus âgés. J'aimerais bien que le parti de l'honorable député se «branche». Un jour on nous attaque en disant que c'est terrible, que nous ne faisons pas suffisamment pour les jeunes! Aujourd'hui l'honorable député dit que nous accordons trop aux jeunes comparativement aux travailleurs plus âgés. Je lui rappelle que les programmes d'emploi direct du gouvernement existent, et il y en a qui s'adressent surtout aux jeunes travailleurs; mais il y en a une très grande quantité qui s'adresse à l'ensemble des travailleurs, y compris les travailleurs plus âgés.